



Site Natura 2000 « Vallée de l'Adour » - FR7300889

Compte-rendu des groupes de travail « Enjeux et Objectifs »

Dates d'invitations :

Groupes de travail géographiques : 25/01/2010

Groupes de travail thématiques : 22/03/2010

Pièces jointes :

- Diaporamas présentés lors des groupes de travail
- Tableau 1 récapitulatif des menaces (par habitats et par espèces)
- Tableau 2 récapitulatif des enjeux et des objectifs

Liste de présence :

Groupes de travail Géographiques :

- Guy Darrieux, Institution Adour, Président du Copil Natura 2000 Vallée de l'Adour
- Jean Guilhas, Mairie de Maubourguet
- Bernard Lussan, Mairie de Tostat, SIGA 65
- Roseline Bocq, Mairie de Tarsac, Pays du val d'Adour
- Alain Aragnouet, Syndicat du haut et moyen Adour
- Jacques Gaïotti, Mairie de Barcelonne-du-Gers
- Robert Bousquet, Mairie de Tieste-Uragnoux
- Gérard Dehez, Mairie de Barcelonne-du-Gers
- J.Marc Barrere, mairie de Montgaillard
- J.Claude Piron, Communauté d'agglomération du Grand Tarbes
- Marc Adisson, DDT 65
- Magalie Aubignat, ONEMA 32
- Marion Cherrier, SMHMA, contrat de rivière haut Adour
- J.Luc Cazaux, AAPPMA la gaule bigourdane
- Alfred Abrial, AAPPMA Pêcheurs Pyrénéens
- Alain Gullaume, AAPPMA Pêcheurs Pyrénéens
- Philippe Hauléon, intercommunale de chasse des 7 vallons, Trébons
- Bernard Ibos, société de chasse de Bigorre
- Joseph Latapie, ASA de Maubourguet
- Marc Bordier, Société de chasse Estirac
- J.Claude Bayze, Comité départemental de canoë-kayac
- Hervé Bellat, Association botanique gersoise
- Gwenaël Chaudron, Maison de l'eau, Rivages
- Christophe Merotto, Pierre et Terre, Conseil de développement du Pays du Val d'Adour
- André Suserre, Fédération de chasse 65
- Louis Termes, Propriété rurale et privée
- Nicolas Thion, Fédération de chasse 65
- Rémy Bonneville, Fédération de chasse 32
- Michel Combes, CRPF 32

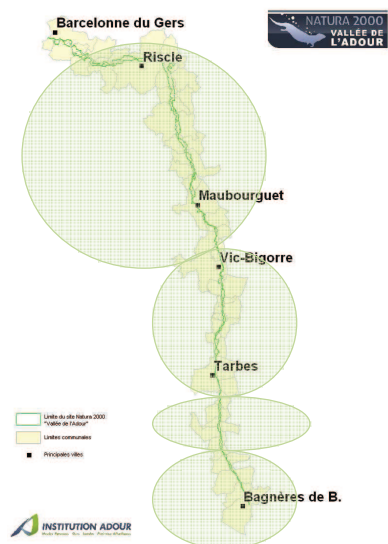
- Magalie Harel, CRPF 65
- Alban Lagahe, Lycée agricole de Vic en Bigorre
- Dominique Portier, Nature Midi-Pyrénées - Hautes-Pyrénées
- Marjorie Devalicourt, Nature Midi-Pyrénées - Hautes-Pyrénées
- Gérard Fabres, Les amis de la Terre 32
- Gérard Martinez, AAPPMA Tarbes
- Jean Jamet, AAPPMA Tarbes
- Stéphanie Poitevin, CCI 65
- J.Luc Molinu, AAPPMA de Vic en Bigorre
- Didier Nougé, FNE 65
- J.Louis Boucherce, AAPPMA Pêcheur pyrénéens
- Ludovic Olivard, CBNPMP
- Noël Abad, Fédération de pêche 65
- Henri Fourcade, AAPPMA de Tarbes
- Alain Machat, Fédération de pêche 32, AAPPMA de Plaisance
- Daniel Marc, CREN Midi-Pyrénées
- Anne Perrot, Institution Adour

Groupes de travail Thématiques :

- Albert Agostinelli, Mairie Aurensan
- J. Louis Labarbe, mairie de Bernède
- Sylvie Bocher, DDT 65
- Marc Adisson, DDT65
- Michel Lans, DDT 32
- Rémi Lartigue, stagiaire DDT 65
- J.Michel Noisette, DDT 65
- Dominique Portier, Nature Midi-Pyrénées - Hautes-Pyrénées
- Didier Nougé, FNE 65
- Aurélie Belveze, ADASEA 32
- Bernard Valéro, Collectif Adour eau transparente
- Nicolas Thion, Fédération de chasse 65
- Rémy Bonneville, Fédération de chasse 32
- Pierre Pécourt, GAMA UNICEM
- Joseph Latapie, ASA de Maubourguet
- Antoine Voisin, ADASEA 65
- Gérard Fabres, les amis de la Terre 32
- André Lemaitre, société de chasse de Labatut-Rivière
- Michel Combes, CRPF 32
- Marion Cherrier, SMHMA, Contrat de rivière
- Bruno Bicocchi, DDCSPP 65
- J.François Bellardi, syndicat d'assainissement Adour Alaric,
- Fabien Abrial, AAPPMA Bagnères, fédération de pêche 65
- Nicolas Soubiran, Fédération de pêche 32
- Roland Bruno, Institution Adour
- Aude Pierini, Institution Adour
- Frédéric Ré, Institution Adour
- F.Xavier Cuende, institution Adour
- Daniel marc CREN Midi Pyrénées
- Anne Perrot, institution Adour

1/ Rappels :

- Les membres du comité de pilotage (Copil) étaient tous invités à participer aux groupes de travail géographiques et thématiques et pouvaient faire part de cette invitation aux personnes qu'ils jugeaient intéressées.
- Les groupes de travail géographiques ont été délimités en fonction :
 - 1- Du faciès de l'Adour
 - 2- Du contexte socio-économique
 - 3- Du contexte écologique
- Les groupes de travail thématiques ont été proposés en fonction des thématiques principales et des entités de gestion issues des groupes de travail géographiques :
 - 1- Milieux aquatiques
 - 2- Milieux forestiers
 - 3- Milieux ouverts



2/ Groupes de travail géographiques :

Rappel de l'ordre du jour :

- Situation de la zone géographique
- Définition des enjeux de conservation
- Réflexion collective sur les menaces de la zone

Après avoir exposé les objectifs et la méthodologie de travail des groupes géographiques, Anne Perrot présente dans chacun d'eux un bilan sur les activités humaines, la qualité de l'eau ainsi que sur les habitats naturels propres à leur zone (voir diaporamas annexés).

Puis elle présente successivement chacun des points suivants :

Quelques rappels :

- **Finalité du réseau Natura 2000** : conserver la biodiversité et assurer le développement durable des territoires.
- **Enjeux de conservation du site** : ce sont les habitats naturels de l'annexe 1 de la Directive Habitats (DH) et espèces d'intérêt communautaire des annexes 2 et 4 de la DH.
- **Hiérarchisation des enjeux de conservation** : identification des enjeux de conservation (habitats naturels et espèces) prioritaires nécessitant des mesures de conservation.
- **Les objectifs de conservation** : conserver et, s'il y a lieu, restaurer les habitats naturels et les espèces en tenant compte, et par le biais, des activités humaines.

Présentation de la hiérarchisation des enjeux de conservation

Anne Perrot présente les critères d'évaluation des habitats et des espèces permettant de hiérarchiser les enjeux :

Le statut européen :

2 = Habitat prioritaire.
1 = Habitat d'intérêt communautaire.

La représentativité :

3 = Bonne.
2 = Moyenne.
1 = Mauvaise.

L'intérêt patrimonial :

3 = Fort.
2 = Moyen.
1 = Faible.

La typicité : évaluée par comparaison à la définition du type d'habitat aux plans floristique, écologique et biogéographique.

3 = Bonne.
2 = Moyenne.
1 = Mauvaise

Utilisation par les espèces d'IC :

3= Importante
2= Moyenne
1= Faible

L'état de conservation :

3 = Mauvais.
2 = Moyen.
1 = Bon.

La note finale correspond à la somme de ces 6 critères et permet de hiérarchiser les habitats :

	Nom	Code	Statut	Typicité	Représentativité	Intérêt patrimonial	Etat de conservation	Priorité de conservation
Milieux forestiers	Forêt alluviales d'Aulnes et Frênes	91EO	2	3	3	3	2	13
	Forêt mixte riveraine de Chêne, Orme et Frênes	91FO	1	3	3	3	2	12
Milieux aquatiques	Rivière à berges vaseuses	3270	1	3	3	2	2	11
	Végétation flottante	3260	1	3	3	3	1	11
	Eaux stagnantes	313	1	?	?	?	?	?
	Lac eutrophes	3150	1	3	3	3	2	12
Milieu prairial	Prairies de fauche	6510	1	2	2	3	2	10
Berges de l'Adour	Mégaphorbiaie	6430	1	3	1	2	2	9

Pour les espèces le même exercice a été réalisé :

Le statut européen :

3 = Espèce prioritaire
2 = Espèce d'intérêt communautaire
1= Espèce de l'Annexe IV

Degré de vulnérabilité :

3 = Bonne
2 = Moyenne
1 = Mauvaise

Intérêt du site pour l'espèce :

3 = Bonne
2 = Moyenne
1 = Mauvaise

Tendances évolutives :

3= Importante
2= Moyenne
1= Faible
0= Inconnue

Abondance sur le site :

3 = Fort
2 = Moyen
1 = Faible

L'état de conservation :

3 = Mauvais
2 = Moyen
1 = Bon

Nom	Statut	Degré de vulnérabilité	Intérêt pour le site	Tendance d'évolution	Abondance	Etat de conservation	Priorité de conservation
Lamproie marine	2	3	3	?	1	3	12
Fluteau nageant	2	3	3	?	1	3	12
Cistude d'Europe	2	2	3	?	2	2	11
Lucane cerf volant	2	1	1	?	2	1	7
Loutre d'Europe	2	1	1	1	2	1	8
Cordulie à corps fin	2	1	2	?	3	2	10
Gomphe de Graslin	2	1	3	?	1	3	10
Lamproie de Planer	2	2	2	?	1	3	10
Cuivré des marais	2	2	2	?	1	3	10
Grand capricorne	2	1	1	?	2	1	7
Ecaille chinée	3	1	1	?	2	1	8
Agrion de mercure	2	2	2	?	2	2	10
Bouvière	2	2	2	?	1	3	10
Desman des Pyrénées	2	3	3	?	1	3	12

A noter que, dans la première partie du tableau, on trouve les espèces déjà pressenties et confirmées sur le site. Dans la deuxième partie, on trouve les espèces supplémentaires contactées sur le site. La dernière partie présente les espèces qui sont à confirmer.¹

➤ Les groupes s'accordent à dire que la hiérarchisation, bien que fondée sur des critères objectifs, n'est pas représentative du site et que les différences entre les notes sont trop insuffisantes pour faire une réelle distinction entre les habitats ou les espèces. Ces enjeux doivent donc être associés à d'autres critères « de terrain ».

Les exigences écologiques et les facteurs défavorables aux habitats et aux espèces

A titre de rappel ou d'information pour la suite des groupes, les exigences écologiques ainsi que les facteurs potentiellement défavorables pour les habitats naturels et les espèces sont présentés.

Sur la base de ce qui a été présenté précédemment, les groupes géographiques ont mené une réflexion sur les menaces et les pressions qui ont lieu sur les habitats et les espèces dans la zone qui les concerne.

¹ Depuis, on été confirmé comme espèces supplémentaires : le Toxostome, le Chabot, en revanche le Desman est fortement pressenti mais une confirmation devra être apportée par une investigation de terrain.

Face à ces menaces, les pistes de conservation ont parfois été proposées. Ce travail permet de dégager les objectifs de conservations et de définir si des différences apparaissent entre les 4 zones géographiques. Cette dernière supposition ne s'est pas révélée juste. Le tableau résumant les travaux des groupes géographiques est joint à ce compte-rendu (Tableau 1).

2/ Groupes de travail Thématiques :

Rappel de l'ordre du jour :

- Réflexions des groupes de travail géographiques
- Proposition d'enjeux et d'objectifs de conservation
- Discussions autour des objectifs concernant la thématique

Anne Perrot présente les missions des groupes thématiques : corriger, compléter et valider les enjeux du site et les objectifs de conservations issus du travail des groupes géographiques.

Puis, après avoir fait un rappel sur la méthodologie de travail des groupes géographiques et présenté les résultats de la réflexion de ces derniers (annexes : tableau 1), elle présente successivement chacun des points suivant :

Classification des habitats naturels en entité de gestion

Afin de favoriser une approche des habitats naturels et des espèces compréhensible par tous et d'être plus opérationnel, les habitats d'intérêt communautaires ou non visés par les objectifs de conservation sont classés en entités de gestion.

Entités de gestion	Noms des habitats naturels correspondants
<ul style="list-style-type: none"> • Milieux aquatiques et Mégaphorbiaies 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Rivières avec berges vaseuses,</i> - <i>Végétations flottantes à renoncules des rivières,</i> - <i>Lac eutrophes,</i> - <i>Eaux stagnantes oligotrophes</i> (bras morts), - Eaux courantes, - Tapis flottant de végétaux à grandes feuilles, - Lits des rivières, - Bancs de graviers sans végétation, - Phragmites, - Végétation à Phalaris arundinacea, - Bordures à Calamagrostis des eaux courantes. - <i>Ourlets riverains mixtes,</i> - <i>Franges des bords boisés ombragés,</i> - Lisières humides à grandes herbes.
<ul style="list-style-type: none"> • Milieux forestiers 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Forêts alluviales de saules blancs*, Forêts alluviales (Aulnaies à hautes herbes)*,</i> - <i>Grandes forêts fluviales Chênaie ormaies à Frênes oxyphylle,</i> - Aulnaie marécageuse, Chênaie Charmaie, Frênaie, Chênaie acidiphile, Saussaies arbustives de plaines, - Plantations (peupleraies, alignement...), - Fructicées.
<ul style="list-style-type: none"> • Milieux ouverts 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Prairies de fauche,</i> Prairies mésophiles, Prairies améliorées - Pelouses siliceuses, - Terres arables.

En gras et italique : habitats d'intérêt communautaire

Classification des espèces en cortèges :

De la même manière, une classification des espèces en cortège est proposée aux groupes de travail afin de simplifier les corrélations qui seront faites entre les objectifs et les espèces visées (au vu des exigences écologiques proches entre espèces d'un même cortège).

Cortèges	Noms des espèces correspondantes
<ul style="list-style-type: none"> Odonates 	<ul style="list-style-type: none"> Cordulie à corps fin Agrion de Mercure Gomphe de Graslin
<ul style="list-style-type: none"> Mammifères 	<ul style="list-style-type: none"> Loutre d'Europe Desman des Pyrénées
<ul style="list-style-type: none"> Poissons 	<ul style="list-style-type: none"> Lamproie marine Lamproie de Planer Chabot sp. Toxostome
<ul style="list-style-type: none"> Insectes xylophages 	<ul style="list-style-type: none"> Lucane cerf-volant Grand capricorne.
<ul style="list-style-type: none"> Chiroptères 	<ul style="list-style-type: none"> A déterminer (étude complémentaire)

Proposition d'enjeux du site et d'objectifs de conservation :

Anne Perrot propose des objectifs répondant aux menaces dégagées lors des groupes de travail géographiques.

Un tableau classant 14 objectifs en 6 enjeux est distribué aux groupes de travail afin que chacun puisse apporter son avis (annexes : tableau 2).

Les groupes de travail sont également sollicités afin de proposer des pistes d'actions pour atteindre les objectifs. Pour cela, un tableau à double entrée (Objectifs/Pistes opérationnelles) est distribué.

Les pistes d'actions énoncées en groupes de travail (annexe : Tableau 3) seront reprises, détaillées et complétées lors des groupes de travail consacrés à la définition des mesures concrètes de gestion du site.

Les enjeux et les objectifs retenus lors des groupes géographiques, puis thématiques, seront présentés lors du prochain Copil du 5 mai 2010.

Tableau1 : Résultats groupes géographiques (février 2010)

Nom des Habitat naturels	Menaces globales	Objectifs de conservation
<p>Milieu forestiers</p> <p>Forêts alluviales d'Aulnes et de frêne</p> <p>Forêts mixtes riveraines à <i>Chênes, Ormes</i> et Frênes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux en berge de rivière • Gestion absente ou non sélective (débardage systématique du bois mort) • Décharges sauvages. • Changement d'utilisation de la parcelle (maïs ou peupleraies) • Utilisation sauvage d'engins motorisés (GTg1, GTg3) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Adapter les travaux à la présence d'habitats sensibles ✓ Améliorer les pratiques de gestion ✓ Assurer la continuité du corridor feuillu
<p>Milieu prairial</p> <p>Prairies atlantiques de fauche</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Changement d'utilisation (maïs et friches) • Changement de milieux par amendement ensemencement et pâturage intensif. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Conserver les habitats prairiaux
<p>Milieux aquatiques et berges de l'Adour</p> <p>Rivières avec Berges vaseuses avec végétation</p> <p><i>Végétation flottante à Renoncules</i></p> <p>Eaux stagnantes</p> <p>Lacs eutrophes</p> <p>Mégaphorbiaies hygrophiles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Artificialisation et dégradation des berges (travaux, pâturage non contrôlé) • Enfouissement du lit • Modifications hydrologiques • Déconnection des annexes hydrauliques • Pollutions diverses (agricoles, STEP, dépôts matériaux...) • Méconnaissance du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Adapter les travaux à la présence d'habitats sensibles ✓ Recréer un lien hydraulique entre le fleuve et ses annexes ✓ Préserver et améliorer la qualité de l'eau ✓ Conserver la végétation rivulaire ✓ Améliorer la gestion quantitative de l'eau

- **Orientations de conservation transversales :**
 - ✓ Maintenir la dynamique fluviale et le réseau hydrographique
 - ✓ Limiter les espèces envahissantes (végétales et animales)
 - ✓ Améliorer la gestion quantitative de l'eau (SAGE, PGE)
 - ✓ Informer et sensibiliser sur les pratiques et la sensibilité du milieu.

Tableau1 : Résultats groupes géographiques (février 2010)

Nom de l'Espèce	Menaces, pressions	Pistes de conservation (objectifs)
Lamproie marine	<ul style="list-style-type: none"> • Infranchissabilité de certains seuils • Destruction de frayère • Régression de l'espèce 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Améliorer la libre circulation (transparence des ouvrages) ✓ Maintien de la diversité des milieux aquatiques
Flûteau nageant	<ul style="list-style-type: none"> • Eutrophisation de l'eau • Multiplication des espèces envahissantes • Perturbation et perte de bras morts • Pollutions domestiques (rejets directes) et agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préserver et améliorer la qualité de l'eau ✓ Limitier les espèces envahissantes
Desman des Pyrénées	<ul style="list-style-type: none"> • Dégradation de la qualité de l'eau • Aménagement et perturbation hydromorphologiques (passes à poisson, centrales hydroélectriques, débits) • Prédation du vison d'Amérique • Méconnaissances 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Informer et sensibiliser sur l'espèce ✓ Amélioration des connaissances ✓ Préserver et améliorer la qualité de l'eau ✓ Améliorer la libre circulation
Cistude d'Europe	<ul style="list-style-type: none"> • Prédation et compétition par la tortue de Floride • régression des milieux ouverts non perturbé à proximité des zones humides et cours d'eau. • Ramassage 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintenir et restaurer les milieux ouverts ✓ Informer et sensibiliser sur l'espèce
Cordulie à corps fin	<ul style="list-style-type: none"> • Dégradation de la qualité de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Informer et sensibiliser sur l'espèce
<i>Gomphe de Grasilin</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Eutrophisation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintenir et restaurer les corridors écologiques (berges et ripisylves naturelles)
<i>Agrion de mercure</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse de la continuité de la ripisylve • méconnaissances 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préserver et améliorer la qualité de l'eau
Cuivré des marais	<ul style="list-style-type: none"> • Perte de prairies humides • Changement de destination des prairies • Fermeture du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintenir et restaurer les prairies et les zones humides
Loutre d'Europe	<ul style="list-style-type: none"> • Artificialisation et fréquentation des berges par les engins motorisés • Modification des berges 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintenir et restaurer les corridors écologiques (berges et ripisylves naturelles) ✓ Informier et sensibiliser sur l'espèce

- **Orientations de conservation transversales :**
- ✓ Améliorer les connaissances sur les espèces (Desman, chiroptères...)

Tableau 2 : Enjeux et objectifs de conservation du site issus des groupes de travail

Enjeux de gestion du site	Objectifs de conservation
E1- Maintenir et restaurer la dynamique fluviale	O1- Maintenir et restaurer la diversité des milieux aquatiques O3- Atteindre une quantité d'eau favorable à la faune et à la flore
E2- Améliorer les conditions de vie aquatiques	O2- Atteindre une eau de qualité favorable à la faune et à la flore O3- Atteindre une quantité d'eau favorable à la faune et à la flore O6- Adapter les travaux à la présence d'habitats sensibles O10- Conserver et recréer les corridors écologiques O9- Améliorer la libre circulation des espèces
E3- Maintenir et restaurer la mosaïque des habitats Favorable aux espèces d'intérêt communautaires	O1- Maintenir et restaurer la diversité des milieux aquatiques O4- Améliorer les pratiques de gestion des forêts O5- Améliorer les pratiques de gestion des terres arables O6- Adapter les travaux à la présence d'habitats sensibles O7- Limiter les espèces envahissantes au regard de la conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire O8- Conserver et recréer les habitats prairiaux O10- Conserver et recréer les corridors écologiques O9- Améliorer la libre circulation des espèces

Tableau 2 : Enjeux et objectifs de conservation du site issus des groupes de travail

E4- Limiter la fragmentation des habitats et améliorer les continuités écologiques	O4- Améliorer les pratiques de gestion des forêts
	O5- Améliorer les pratiques de gestion des terres arables
	O6- Adapter les travaux à la présence d'habitats sensibles
	O7- Limiter les espèces envahissantes au regard de la conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire
	O8- Conserver et recréer les habitats prairiaux
	O9- Améliorer la libre circulation des espèces
	O10- Conserver et recréer les corridors écologiques
	O11- Informer et former les professionnels et sensibiliser le grand public
	O12- Améliorer les connaissances sur les espèces et les habitats
	O13- Animer et mettre en œuvre le Docob
E5- Informer, sensibiliser et améliorer les connaissances sur les habitats naturels et les espèces d'intérêts communautaires	O14- Mettre en place des outils de suivi
E6- Mettre en place une gestion coordonnée du site et développer des outils de suivi	

Tableau 3 : Objectifs de conservation et des pistes opérationnelles

Objectifs de conservation	Pistes opérationnelles
O1- Maintenir et restaurer la diversité des milieux aquatiques	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Restaurer le lien hydraulique entre le fleuve et ses annexes ➤ Limiter les travaux en rivière (hors intérêt collectif et sécurité publique) ➤ Accompagner les travaux de mesures compensatoires pour les écosystèmes aquatiques
O2- Assurer une eau de qualité favorable à la faune et à la flore	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Raisonner les intrants ➤ Modifier l'assolement (rotation) ➤ Eliminer les décharges sauvages ➤ Amélioration des STEP ➤ Observer les indicateurs de suivi de la qualité de l'eau
O3- Assurer une quantité eau favorable à la faune et à la flore	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prise en compte des habitats et des espèces d'intérêt communautaire dans le PGE et SAGE : intégrer objectifs du Docob dans le SAGE et PGE
O4- Améliorer les pratiques de gestion des forêts	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inciter à la conservation de l'existant ➤ Limiter le broyage des hautes herbes sous les peupleraies aux périodes nécessaires et ne perturbant pas la production ➤ Informer les usagers de la forêt ➤ Guide de bonnes pratiques : emploi produits chimique, huile biodégradable... ➤ Favoriser la gestion pour le bois de chauffage. ➤ Eviter le renouvellement en peupliers ➤ Maintenir l'entretien des forêts par les propriétaires riverains ➤ Mettre en place une équipe d'entretien des forêts ➤ Maintenir certain vieux arbres à terre ou sur pied ➤ Site pilote pour une gestion commune ➤ Eviter le défrichement et coupes rases

Tableau 3 : Objectifs de conservation et des pistes opérationnelles

<p>O5- Améliorer les pratiques de gestion des terres arables</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appliquer la technique du « sans labour » sur les parcelles en bord de cours d'eau ➤ Raisonner les intrants ➤ Diversifier les assolements ➤ Convertir les cultures intensives en prairies ➤ Laisser pousser des essences locales dans les zones tampons
<p>O6- Adapter les travaux à la présence d'habitats sensibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer la cohérence entre les actions des structures de gestion et les objectifs du site ➤ Guide de bonnes pratiques ➤ Proposer un cahier des charges pour la réalisation des travaux (guide bonnes pratiques)
<p>O7- Limiter l'expansion des espèces envahissantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adapter les travaux et les coupes en zones à risques ➤ Proposer des actions innovantes (zone test) ➤ Limiter la plantation de Robinier faux acacia
<p>O8- Conserver les habitats prairiaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintenir et restaurer les prairies ➤ Gérer les prairies de façon extensives ➤ Adapter les périodes et les techniques de fauche
<p>O9- Améliorer la libre circulation des espèces</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer la transparence des ouvrages (ponts, passes à poisson) ➤ Assurer l'accès de la faune aquatique aux affluents
<p>O10- Conserver et recréer les corridors écologiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser les essences locales ➤ Conserver la végétation rivulaire ➤ Conserver le continuum forestier (réhabilitation et recréation de forêts alluviales) sur les zones ciblées ➤ Conserver et recréer des haies ➤ Généraliser les bandes enherbées ➤ Recréer un réseau de mares

Tableau 3 : Objectifs de conservation et des pistes opérationnelles

<p>O11- Informer et former les professionnels et sensibiliser le grand public</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer des outils de communication et de sensibilisation ➤ Réaliser des formations ➤ Informer sur la reconnaissance des espèces d'intérêt communautaires
<p>O12- Améliorer les connaissances sur les espèces et les habitats</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer les connaissances concernant le Desman ➤ Améliorer les connaissances concernant les chiroptères ➤ Evaluer la prédation sur les cistudes ➤ Améliorer les connaissances sur les populations de poissons ➤ Suivi des passes à poissons
<p>O13- Animer et mettre en œuvre le Docob</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en œuvre le programme d'actions ➤ Assurer la cohérence entre le Docob et les autres programmes de gestion
<p>O14- Mettre en place des outils de suivi</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Suivi des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire sur le site

Site Natura 2000 « Vallée de l'Adour » - FR7300889

Compte rendu des groupes de travail « Programme d'actions »

Dates d'invitations :

Première session : 03/06/2010

Seconde session groupes « Agriculture » : 16/07/2010

Seconde session groupes « Eau » et « Forêt » : 09/08/10

Pièces jointes :

- Diaporamas présentés lors des groupes de travail
- Listes des présents

Dates des groupes de travail :

Thématiques des groupes de travail	Dates et lieux	
	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session
Eau et qualité des milieux aquatiques et annexes	Mardi 29 juin 2010, 9h30 Maison de l'eau de Jû-Belloc	Mardi 7 septembre 2010, 14h30 Maison de l'eau de Jû-Belloc
Forêts et gestion des espaces boisés	Jeudi 1er juillet 2010, 9h30 Mairie de Vic en Bigorre	Jeudi 9 septembre 2010, 14h30 Maison de l'eau de Jû-Belloc
Gestion des milieux ouverts (« Agriculture »)	Zone en amont de Tarbes Jeudi 1er juillet 2010, 14h30 Mairie d'Arcizac sur Adour	Agriculture et élevages Mardi 27 juillet, 14h30 Mairie de Vic en Bigorre
	Zone en aval de Tarbes Mardi 29 juin 2010, 14h30 Maison de l'eau de Jû-Belloc	Grandes cultures Mercredi 28 juillet 2010, 14h30 Maison de l'eau de Jû-Belloc

Les ADASEA du Gers et des Hautes-Pyrénées ont, dans le cadre d'une prestation pour l'Institution Adour, co-animé les groupes de travail « Agriculture ».

Contexte

Les inventaires naturaliste et socio-économique ont permis de réaliser l'état des lieux du site Natura 2000 « Vallée de l'Adour » qui a été validé lors du 4ème Comité de pilotage du site le 5 mai 2010.

Sept groupes de travail géographiques et thématiques permettant de définir les enjeux et les objectifs du site ont eu lieu aux mois de février et d'avril 2010 sur la base de cet état des lieux. Ils ont permis de dégager 5 enjeux et 14 objectifs de conservation

Le programme de mesures qui permettra d'atteindre les objectifs de gestion du site a été défini, toujours dans un souci de concertation, lors de 8 groupes de travail thématiques. Les membres du COPIL et toutes autres personnes intéressées par le sujet (propriétaires, agriculteurs...) ont été invité à participer.

Cette dernière phase est primordiale puisqu'elle permet de définir le programme de mesures qui assurera l'efficacité du Document d'objectifs (Docob).

Déroulement des séances :

La première session a eu pour objet de poser des axes de recherche sur les actions à engager pour répondre aux objectifs.

Anne Perrot a fait un rappel sur Natura 2000 et les effets de la désignation d'un site ainsi que sur les espèces et les habitats naturels concernées par le site Vallées de l'Adour. Après avoir fait le point sur l'état d'avancement du Docob un tableau récapitulatif des enjeux et les objectifs du site a été distribué.

D'après ce tableau ainsi que le rappel de pistes d'actions déjà proposées lors des groupes « enjeux-objectifs » les discussions se sont engagées et il a été demandé aux participants de noter les actions qui leur semblaient utiles et acceptables sur le site. Ceci a donné lieu à une liste d'actions classées thématiques.

La seconde session a permis d'affiner les fiches actions afin de les rendre opérationnelles (descriptifs des mesures, engagements rémunérés et non rémunérés, adaptations locales...).

Après avoir fait un bref rappel sur la démarche Natura 2000 et sur les différents types d'engagements (contrats, charte), Anne Perrot a présenté une fiche action vierge typique d'un DOCOB afin de montrer aux participants comment les fiches seront présentées.

Enfin, la liste des actions susceptibles d'être menées sur le site proposées lors des groupes précédents est présentée sous forme de tableau (exemple ci-dessous). Pour chaque action, différents engagements (contractualisables ou non) sont proposés. Il s'agit pour les participant de préciser les éléments à intégrer dans le cahier des charges (dernière colonne) et de donner leur avis sur la mise en œuvre des actions.

Pistes d'action	Type d'action possible	Engagements mobilisables / mise en œuvre de l'action	Éléments à préciser localement
Action 1	Contrat, charte, animation, étude...	Rédiger un guide de bonne pratique, mode de restauration d'un habitat, réalisation d'un inventaire...	Période de travaux Pourcentage de réduction d'un produit Essences à utiliser...

Les remarques émises par les participants seront intégrées afin de rédiger les fiches actions.

Le récapitulatif des actions retenues est présenté dans le tableau ci-dessous. Celui-ci indique également sur quelles actions ont travaillé les différents groupes thématiques.

➤ **O1- Maintenir et restaurer la diversité des milieux aquatiques**

Thématiques	Actions	Groupe « Eau et qualité des milieux aquatiques »	Groupe « Forêt et gestion des espaces boisés »	Groupes « Agriculture »
ANNEXES HYDRAULIQUE	1.1. Restauration des connectivités entre le fleuve et ses annexes	X		
	1.2. Assurer une bonne gestion des annexes du fleuve	X		X
AMELIORER LES HABITATS DE LA FAUNE PISCICOLE	1.3. Restaurer les zones de frayères et aménager la qualité d'accueil des berges (en lien avec l'action 12.2)	X		

➤ **O2- Atteindre une eau de qualité favorable à la faune et à la flore**

Thématiques	Actions	Groupe « Eau et qualité des milieux aquatiques »	Groupe « Forêt et gestion des espaces boisés »	Groupes « Agriculture »
POLLUTION DOMESTIQUES	2.1. Amélioration de l'efficacité des STEP et des réseaux d'eaux de pluies	X		
	2.2. Elimination des décharges sauvages	X		
FERTILISANTS	2.3. Limitation de l'apport d'engrais minéraux solubles	X		X
PHYTOSANITAIRES	2.4. Limiter l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques de synthèse	X		X

➤ **O3- Atteindre une quantité eau favorable à la faune et à la flore**

Thématiques	Actions	Groupe « Eau et qualité des milieux aquatiques »	Groupe « Forêt et gestion des espaces boisés »	Groupes « Agriculture »
	3.1 Affichage des objectifs d'économie d'eau pour le bon fonctionnement des écosystèmes	X		X

➤ **O4- Améliorer les pratiques de gestion des forêts**

Thématiques	Actions	Groupe « Eau et qualité des milieux aquatiques »	Groupe « Forêt et gestion des espaces boisés »	Groupes « Agriculture »
	4.1 Restauration des forêts alluviales		X	
	4.2 Entretien de la ripisylve et des forêts d'intérêt communautaire		X	X
	4.3 Entretien d'îlots d'arbres sénescents		X	

➤ **O5- Améliorer les pratiques de gestion des terres arables**

Thématiques	Actions	Groupe « Eau et qualité des milieux aquatiques »	Groupe « Forêt et gestion des espaces boisés »	Groupes « Agriculture »
	5.1. Gérer les points d'abreuvement			X
	5.2. Favoriser les techniques de substitution au labour			X
	5.3. Gérer les effluents			X

➤ **O6- Adapter les travaux à la présence d'habitats sensibles**

Thématiques	Actions	Groupe « Eau et qualité des milieux aquatiques »	Groupe « Forêt et gestion des espaces boisés »	Groupes « Agriculture »
	6.1. Coordination avec les structures de gestion du cours d'eau	X		
	6.2. Guide de bonne pratique de l'entretien du fleuve et de sa ripisylve	X		

➤ **O7- Limiter l'expansion des espèces envahissantes**

Thématiques	Actions	Groupe « Eau et qualité des milieux aquatiques »	Groupe « Forêt et gestion des espaces boisés »	Groupes « Agriculture »
	7.1. Opération locale de limitation d'espèces végétales indésirables	X		

	7.2. Guide de bonne pratique pour la limitation des espèces indésirable	X		
--	---	---	--	--

➤ **O8- Conserver les habitats prairiaux**

Thématiques	Actions	Groupe « Eau et qualité des milieux aquatiques »	Groupe « Forêt et gestion des espaces boisés »	Groupes « Agriculture »
	8.1. Soutien à la polyculture élevage			X
	8.2. Restauration et recréation de prairies			X
	8.3. Maintien et gestion extensive des prairies			X

➤ **O9- Améliorer la libre circulation des espèces**

Thématiques	Actions	Groupe « Eau et qualité des milieux aquatiques »	Groupe « Forêt et gestion des espaces boisés »	Groupes « Agriculture »
	9.1. Améliorer la libre circulation de la faune piscicole	X		
	9.2. Libre circulation de la loutre	X		

➤ **O10- Conserver et recréer les corridors écologiques**

Thématiques	Actions	Groupe « Eau et qualité des milieux aquatiques »	Groupe « Forêt et gestion des espaces boisés »	Groupes « Agriculture »
	10.1. Maintien recréation et gestion des corridors		X	X
	10.2. Recréation des réseaux de mares		X	X
	10.3. Gestion des canaux	X		X

➤ **O11- Informer et former les professionnels et sensibiliser le grand public**

Thématiques	Actions	Groupe « Eau et qualité des milieux aquatiques »	Groupe « Forêt et gestion des espaces boisés »	Groupes « Agriculture »

	11.1. Sensibilisation des usagers aux enjeux du site	X	X	
	11.2. Sensibilisation et éducation à l'environnement	X	X	X

➤ **O12- Améliorer les connaissances sur les espèces et les habitats**

Thématiques	Actions	Groupe « Eau et qualité des milieux aquatiques »	Groupe « Forêt et gestion des espaces boisés »	Groupes « Agriculture »
HABITATS	12.1. Analyse du comportement de la forêt dans une zone test		X	
	12.2. Identification des les points de pollutions et les zones les plus menacées	X		
	12.3. Faire un état des lieux des corridors et des éléments fixes		X	X
ESPECES	12.4. Améliorer les connaissances sur le Desman des Pyrénées		X	
	12.5. Inventaire des gîtes à chauves-souris		X	
	12.6. Améliorer les connaissances sur le Pique-Prune		X	
QUALITE DE L'EAU	12.7. Mutualiser les différents suivis de la qualité de l'eau	X		
	12.8. Identifier	X		

➤ **Animer et mettre en œuvre le Docob**

Thématiques	Actions	Groupe « Eau et qualité des milieux aquatiques »	Groupe « Forêt et gestion des espaces boisés »	Groupes « Agriculture »
	13.1 Animation du site Natura 2000		X	
	13.2 Prise en compte des enjeux du site dans les projets d'aménagement	X		

➤ O14- Mettre en place des outils de suivi

Thématiques	Actions	Groupe « Eau et qualité des milieux aquatiques »	Groupe « Forêt et gestion des espaces boisés »	Groupes « Agriculture »
	14.1 Suivi des espèces piscicoles		X	
	14.2 Suivi des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire faisant l'objet d'une mesure de gestion	X		